

107/03-2018

Lémaniques

Bulletin de l'Association pour la sauvegarde du Léman



**un
lac
pour
tous**

Renaturation des rives genevoises du Léman

Franck Pidoux, Alexandre Wisard

Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche (SLRP), DGEau, Etat de Genève

La renaturation des cours d'eau à Genève : 20 ans déjà !

Le canton de Genève a lancé son premier programme de renaturation en 1998.

Vingt ans et plus de cent chantiers après, pas moins de 50 kilomètres de cours d'eau et de rives ont été rendus à la nature mais aussi à une population en forte croissance qui trouve là des lieux de délasserment et de loisirs très recherchés dans notre petit territoire.

Pour mener à bien cette mission, le parlement cantonal a créé en 1997 le fonds cantonal de renaturation qui garantit l'assise financière indispensable aux projets et à la mise en place progressive de l'équipe pluridisciplinaire du Service de renaturation des cours d'eau.

Le secteur Renaturation au Service du Lac, de la Renaturation des cours d'eau et de la pêche (SLRP) a pour mission principale aujourd'hui de conduire le programme cantonal de renaturation voulu par le Conseil d'Etat et validé par le Grand Conseil. Pour mener ses projets aux objectifs multiples, il s'appuie sur les **trois piliers du développement durable** :

- économique: garantir la sécurité des biens et des personnes contre les inondations.
- social: accueillir la population au bord de l'eau (promenade, baignade, pêche) et offrir des espaces publics de qualité.

Alexandre Wisard. Après 13 ans en tant que Directeur du service de la renaturation des cours d'eau, les volets « pêche » et « lac » lui sont confiés en 2016. Il devient alors Directeur du nouveau service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche et continue à œuvrer concrètement pour l'amélioration des rivières et du lac.

Franck Pidoux, ingénieur EPFL, est chef du projet de la plage des Eaux-Vives et chef du secteur de la renaturation des cours d'eau. Après dix années dans le secteur privé comme responsable de travaux de génie civil et de renaturation, Franck Pidoux est passé dans l'administration cantonale genevoise en 2007. Depuis cette date, il monte et suit des projets de renaturation des cours d'eau et des rives du lac sur le territoire du Canton. En 2016, il devient le chef du secteur, toujours sous la direction d'Alexandre Wisard.



- environnemental: favoriser le développement d'une faune et d'une flore variées grâce à la revitalisation du lit et des berges ainsi qu'à la création de milieux annexes.

Pour réussir ces opérations de renaturation, les chefs de projet s'entourent en général de groupes de mandataires pluridisciplinaires et développent les projets en concertation avec les diverses administrations et acteurs concernés (propriétaires privés, communes) en incluant bien sûr les futurs utilisateurs et les associations. Cette démarche participative permet d'aboutir à des projets solides et équilibrés, seuls susceptibles de pouvoir franchir sans trop de mal les procédures

d'autorisation de construire ou d'opposition. C'est ainsi que le secteur de la renaturation a piloté les importants chantiers de revitalisation de la Haute Seymaz dans la région de Meinier-Choulex-Puplinge (Jenifer Schlup, cheffe de projet) ceux de l'Aire à Lully-Certoux-Confignon (Francis Delavy, chef de projet), ou de la Versoix (Franck Pidoux, chef de projet).

Le secteur Renaturation du SLRP étant également l'autorité compétente en matière de réhabilitation des rives lacustres, il a réalisé plusieurs opérations sur les bords du Léman et va poursuivre ces efforts dans les années à venir. Cet article présente les premières réalisations et les projets, mais il précise aussi la démarche du canton de Genève pour concrétiser ses idées.

Un nouveau concept pour concilier nature et loisirs

L'ASL défend avec conviction le concept d'une recherche d'équilibre entre les intérêts de la nature et ceux de la société dans l'exercice de la gestion de l'écosystème lémanique. Elle a donc tout lieu d'être satisfaite des projets élaborés par le Service de la « Renat » de l'Etat de Genève pour valoriser les diverses vocations que peut remplir notre lac.

Un double constat est à l'origine de cet activisme salutaire: les bords du lac à Genève sont des sites remarquables et constituent un patrimoine intangible. Pourtant, 1) moins de 2 % des rives sont naturelles et aptes à remplir leurs diverses fonctions écologiques (habitat pour la flore et la faune notamment) et 2) la majeure partie du rivage est inaccessible au public, en raison de l'artificialisation (murs, enrochements, etc.) ou de la privatisation des berges. C'est ainsi que moins de 15 % des rives sont aménagées pour la baignade, souvent saturées en été car la population, dopée par l'amélioration de la qualité des eaux du lac, est toujours plus demandeuse (p. ex. jusqu'à 7000 personnes par jour en fin de semaine aux Bains des Pâquis, 5000 à Genève-Plage, et de plus, c'est payant!).

La conception de l'« usage » des rives du Léman genevois développée dans les projets élaborés par les Services de l'Etat est une application pur jus des principes du développement durable.

Sur le plan socio-économique, un meilleur accès public aux rives du lac améliore le cadre et la qualité de vie des habitants et favorise le lien social. Il contribue à leur santé en leur permettant de faire de l'exercice (balade et pratique de sports nautiques).

Sur le plan environnemental, la renaturation partielle de la zone littorale et des berges avec plantation de roselières, revitalisation de grèves ou d'embouchures de cours d'eau favorise la biodiversité et la capacité d'accueil de la flore et de la faune locale ou en voie de migration.

Raphaëlle Juge

Revitalisation des rives du lac, constat et premières actions

La Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL) estime que sur les 200.2 km de rives que compte le Léman, seulement 3 % sont encore entièrement naturelles (marais côtiers) et 23 % semi-naturelles (prés, culture). Les trois-quarts restants sont artificiels, comprenant 40 % de murs et enrochements et 34 % de quais, ports et voies de communication. Un constat quasiment identique peut être rapporté aux rives du Petit Lac, les rives genevoises encore naturelles représentant moins de 2 % de son linéaire.

Quant aux 98 % des rives artificielles restantes, près des 9/10^e présentent un fort impact négatif (DGEau- SECOE 2008). Le Canton a donc concentré ses premières actions sur les sites dotés du plus fort potentiel d'amélioration, soit les embouchures des rivières.

En effet, les embouchures sont des milieux très riches sur le plan biologique,



Avant



Après

Renaturation de l'embouchure de la Versoix

Photos Gren biologie

mais elles constituent aussi des sites très utilisés par l'homme (ports, places d'amarrages, zones de baignade, cabanes de pêcheurs).

Pour mener à bien ces opérations et atteindre les buts fixés, les deltas ont été élargis, les infrastructures portuaires démolies, les milieux naturels reconstitués et les activités humaines réorganisées pour conserver un accueil du public. Parmi ces chantiers de renaturation, on citera :

- l'embouchure de la Versoix, (2010) : les objectifs visaient le rétablissement de la dynamique alluviale du delta de cette grande rivière du canton, l'amélioration de l'accueil du public (nouvelle plage plus grande, accès à l'eau facilité, WC), la mise en valeur du patrimoine (parc et mur historique) et le déplacement de constructions situées en zone de danger d'inondation « rouge/élevé » (cabanes de pêcheurs).

Cet aménagement a été une réussite avec un gain environnemental considérable, mais aussi un gain social avec un meilleur accès à la baignade, plus grand et plus confortable.

- l'embouchure de l'Hermance (2010) : les travaux ont permis la protection contre les inondations du bas du village d'Hermance et la diversification de l'habitat piscicole. Là encore, la dynamique de delta a été retrouvée et le milieu créé à la frontière franco-suisse répond à tous les objectifs environnementaux, sociaux et sécuritaires.

- l'embouchure du Nant de Braille à Versoix (2012-2013) : le chantier visait à améliorer la migration, la reproduction et aussi l'habitat de la truite lacustre. Cette espèce emblématique de notre Léman est aujourd'hui de retour sur le site, et bien présente.

- l'embouchure du Nant d'Aisy (2012-2013) : situé à cheval sur les communes de Corsier et d'Anières, ce modeste cours d'eau a bénéficié de travaux réalisés en étroite collaboration avec les différents propriétaires des lieux. Un port et une construction ont été détruits, alors qu'une roselière a été plantée dans cette embouchure renaturée. Ces travaux ont permis le développement d'une faune et d'une flore

plus riches et vont également rendre possible le retour et la reproduction de la truite lacustre.

Après les embouchures, ce sont les rives lacustres qui ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du secteur renaturation au SLRP. Ainsi, des roselières et autres milieux rares ont-ils été mis en place, par opportunité (roselières dans le Port « Confucius » et aux Bains de Saugy) ou dans le cadre de mesures de compensation environnementale (Chens-sur-Léman).



Au Port « Confucius », la roselière prend ses aises.
Photos Gren biologie

Dans la continuité de ces travaux, et toujours en s'appuyant sur sa démarche de développement durable, le secteur de la renaturation a mené des réflexions pour améliorer l'accès à la baignade et l'accueil du public dans la Rade de Genève.

Accès facilités à l'eau dans la Rade

Les premières études de faisabilité en vue de nouveaux aménagements facilités sont lancées à l'été 2006. A l'automne 2016, les mandataires proposent trois sites potentiels : la Perle-du-Lac et le quai Wilson en rive droite, ainsi que le quai Gustave-Ador aux Eaux-Vives en rive gauche.

Comme il est difficile de courir trois lièvres en même temps, comme la rive droite est déjà bien servie avec les Bains des Pâquis inaugurés en 1932 (et sauvés de la démolition en 1988), le quai Gustave-Ador en rive gauche est retenu et le projet de parc/plage des Eaux-Vives peut démarrer.

Envisagé au large des rives du quai Gustave-Ador et impliquant un remblai de la

zone littorale, ce nouvel espace public majeur doit dans un premier temps répondre essentiellement au manque d'accès à l'eau et d'espaces de baignade pour la population. Par la suite, ce projet allait être couplé à l'extension du port de la Nautique demandée par la Société Nautique de Genève, ainsi qu'au projet d'un nouveau port public, opportunité saisie par le canton pour libérer le Quai Marchand des dériveurs à terre et l'aval de la jetée du jet d'Eau des bateaux amarrés.

Ainsi, serait-il possible de requalifier les quais, propriétés de la Ville de Genève et de se baigner à l'aval du Jet d'Eau.

Autorisé à la fin de l'année 2010, ce premier projet est cependant bloqué par des recours reprochant, outre un défaut de procédure de planification, un remblai trop important de la zone littorale.

Le 28 juin 2013, la justice genevoise rend enfin son jugement et considère que la question des remblais n'avait effectivement « pas été envisagée comme un obstacle au projet, mais comme un moyen de le réaliser. Il aurait également fallu qu'une étude préalable dresse précisément la liste comparative des différents lieux et solutions possibles, permettant d'apprécier globalement les avantages et les inconvénients de chacune d'elles, en incluant les remblais comme inconvénients majeurs ».

L'article 39 de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) précise en effet qu'il « est interdit d'introduire des substances solides dans les lacs, même si elles ne sont pas de nature à polluer l'eau ». L'autorité cantonale peut toutefois autoriser le remblayage pour des constructions qui ne peuvent être érigées en un autre lieu et qui sont situées dans une zone bâtie, lorsque des intérêts publics prépondérants l'exigent et que l'objectif visé ne peut pas être atteint autrement, ou s'il permet une amélioration du rivage.

L'ensemble des autorisations étant annulé, le Conseil d'Etat ne renonce pas. Il adopte dès le mois d'août 2013 une feuille de route pour relancer le projet et permettre de répondre aux besoins de la population d'accès à l'eau, mais aussi de renaturation des rives et de réorganisation des activités lacustres. Toute la



Aménagements lacustres, image directrice 2030 (extrait).

réflexion est donc revue de manière à proposer et calibrer des programmes respectant l'esprit du projet et intégrant l'ensemble des contraintes légales.

Cette démarche, menée en respectant le planning défini par le Conseil d'Etat, a permis d'obtenir une image directrice axée sur les réponses aux besoins en matière de:

- renaturation,
- accès à l'eau pour la baignade,
- navigation de loisirs,
- activités professionnelles lacustres.

Cette image directrice a permis au canton de de coordonner, grâce à un outil de planification appelé SPAGE (Schéma de Protection, d'Aménagement et de Gestion des Eaux), la gestion des divers usages des eaux publiques et des rives lacustres, en assurant le maintien de ses fonctions écologiques, économiques et sociales.



Le Parc-plate des Eaux-Vives: le projet définitif. Illustration Archigraphie.ch

Planifier c'est bien, réaliser c'est mieux !

Entre 2013 et 2014, le Canton de Genève a réalisé une étude programmatique sur toutes les rives genevoises avec une analyse multicritères permettant l'élaboration de son outil de planification et la priorisation des actions en fonction des objectifs à atteindre.

Dès 2015 et jusqu'en 2016, la plage publique aux Eaux-Vives a nécessité le développement d'un avant-projet avec sa notice d'impact, la poursuite d'une procédure de modification de zones, la finalisation d'un projet définitif accompagné de son étude d'impact. Et finalement l'obtention d'une autorisation de construire, si possible en force !

Les premiers aménagements, issus de l'image directrice et qui se concrétisent aujourd'hui, sont:

Le chantier de la plage publique des Eaux-Vives

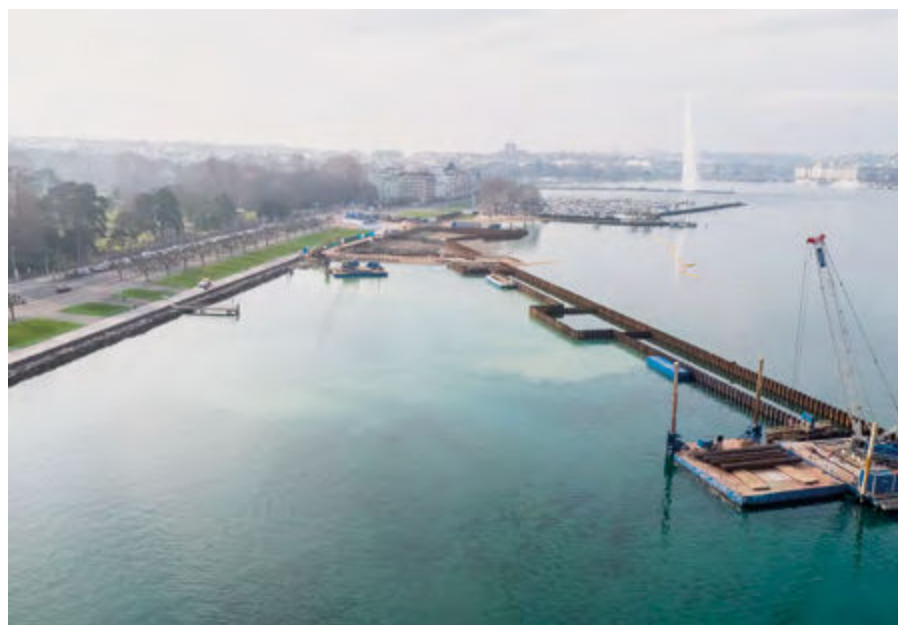
A l'été 2017, quatre ans après l'annulation du projet de 2009, le chantier de la plage publique des Eaux-Vives peut enfin commencer.

Avec cet ouvrage majeur, c'est la Rade qui se transforme pour offrir un grand espace accessible à tous, avec également un programme portuaire ambitieux à même de libérer le Quai Marchand au profit de la population et aussi un volet environnemental d'une dimension exceptionnelle.

Car, côté renaturation, ce projet a déjà permis ou va permettre:

- la création/agrandissement d'une roselière à Chens-sur-Léman, en partenariat avec les équipes françaises en charge de cette thématique sur le sud-ouest lémanique (équipes maintenant regroupées au sein de Thonon Agglo),
- la plantation d'une espèce quasi-disparue des rives lémaniques: la littorelle, toujours à Chens-sur-Léman et toujours avec le même partenariat,
- la création d'une zone de tranquillité (non navigable) de plusieurs hectares protégeant les milieux revitalisés décrits ci-dessus,
- la réalisation d'une roselière de 6000 m² au centre-ville de Genève, qui devient un élément paysager remarquable du nouveau parc/plage en construction,

Le Parc-plate des Eaux-Vives: la construction en cours (automne 2017). Photo bureau edms





Le Quai de Cologny demain: bronzette et barbotage entre les roseaux. Illustration Archigraphie.ch

- la plantation d'espèces floristiques rares ou sensibles au centre-ville, au sein du jardin d'eau créé entre les quais actuels et le futur parc-plage,
- la création d'une écloserie lacustre intégrée dans le bâtiment des pêcheurs à même de produire de jeunes poissons pour le repeuplement du Léman,
- la renaturation de la Petite Rade en aval de la jetée du Jet d'eau.

Le chantier du réaménagement des Quais de Cologny

L'étude de localisation des aménagements lacustres a sélectionné ce site pour répondre aux deux besoins importants d'accès à l'eau d'une part et de renaturation des rives d'autre part. Ainsi, en partenariat avec la commune de Cologny, visionnaire, qui avait initié une réflexion dans ce sens il y a déjà plusieurs années, un projet de grande envergure a-t-il alors été lancé, projet qui a obtenu une autorisation de construire en décembre 2017. Il comprend la construction de zones naturelles et de zones d'accès ponctuels à l'eau, qui vont apparaître dès l'été 2018 sur la longueur de ce quai genevois qui s'étale de Tropical Geneva/Wakes Sport Center au bas de la rampe de Vézenaz. Ce partenariat canton/commune va permettre notamment la création de plateformes de baignade originales entièrement en bois et de forme circulaire.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la démarche de l'équipe de la renaturation

des cours d'eau avec l'intégration de plusieurs experts (bureaux spécialisés en environnement, ingénieurs, hydrauliciens, architectes paysagistes, géotechniciens), un réel effort de concertation avec les usagers actuels et futurs du site ainsi que les associations et acteurs concernés par le Lac (ProNatura, WWF, ASL, pêcheurs, ski nautique et wake).

Des projets en développement ou encore à développer

Parallèlement à la réalisation de ces grands aménagements, le Canton de Genève dispose d'un outil de planification ambitieux. Concrètement, le Canton vient de lancer une procédure de modification de zone sur le lieu-dit du Vengeron. Pour cette étape indispensable, le DALE s'appuie sur un avant-projet élaboré par le SLRP.

Cet avant-projet a pour objectifs de :

- accueillir les entreprises lacustres, actuellement présentes sur les Quais Marchands, vers une nouvelle zone portuaire. Le départ de ces professionnels du lac permettra de terminer la libération de la jetée du Jet d'eau et de redonner de l'espace sur les Quais Marchands,
- remettre à ciel ouvert l'embouchure de la rivière du Vengeron aujourd'hui entièrement sous galerie en béton,
- réaménager et améliorer l'accueil du public et le fonctionnement des activités nautiques et de loisirs déjà présentes sur ce site.

D'autres projets devraient prochainement voir le jour. On peut mentionner les réflexions en cours au centre-ville, menées en coordination avec la Ville de Genève qui a lancé au printemps 2017 un concours d'idées pour réaménager la Rade de Genève.

Ces futurs aménagements devront permettre aux Genevoises et Genevois de profiter pleinement du lac avec de nouveaux points de vue et de nouveaux accès à l'eau, sans faire table rase des diverses activités liées au nautisme.

Au Vengeron, un avant-projet audacieux réunira entrepreneurs, baigneurs et navigateurs autour d'une rivière ressuscitée. Illustration bureau adr





Programme 2018

Les activités de l'ASL pour les enfants et les jeunes rencontrent toujours un grand succès qui, de plus, augmente chaque année. Les thématiques variées abordées de façon ludique permettent de sensibiliser les enfants dès 6 ans aux enjeux liés à la protection de la biodiversité, aux pollutions et à la préservation de l'eau.



La chaîne alimentaire lacustre expliquée aux enfants par Adrien Bonny. Photo ASL

Dans les écoles

Suite au succès des ateliers et à la demande de plusieurs enseignants, de nouvelles animations ont été créées pour les plus petits. L'ASL propose donc depuis 2018 des interventions également pour les 6-7 ans (3-4 Harmos) en plus de celles qu'elle animait déjà pour les 8-12 ans (5-8 Harmos). L'ASL intervient dans tous les cantons du bassin versant du lac (Valais, Vaud, Fribourg et Genève). Courses d'écoles et ateliers en plein air font également partie de son offre «ad'eau».

Les camps d'été

EAU'tour du Léman – La croisière de l'ASL
Pour la troisième année consécutive, l'ASL propose deux camps d'une semaine sur le Léman à bord de la Demoiselle, barque latine du XIX^e siècle, qui permettent aux enfants de s'initier à la voile et de partager la vie à bord tout en découvrant les richesses du Léman. Les enfants adorent!

- **16 au 21 juillet et 6 au 11 août 2018**
Un succès, les deux camps sont complets!
- 10 à 13 ans
- CHF 550.- (membre ASL, CHF 520.-)



Le Stand Up Paddle est une activité très appréciée des enfants. Photo ASL

Les Aventuriers du Léman – Camp à la journée

Cinq journées pour devenir un «expert» du lac au travers de multiples activités lacustres. Prélèvements et observation de plantes aquatiques, de plancton et de la faune (larves d'insectes, écrevisses, oiseaux...) sur le terrain et à la loupe binoculaire ou au microscope, agrémentés de baignades et de jeux aquatiques, sans oublier les initiations au Paddle ou à la plongée, tels sont les ingrédients qui font de ce camp une semaine pleine de rebondissements.

- Camp à la journée (au départ des Eaux-Vives, Genève): du 13 au 17 juillet, de 10 à 15 ans
- CHF 250.-
- Inscriptions: ge.ch/enfance-jeunesse/loisirs-activites-camps

Passeport-vacances

En collaboration avec les passeports-vacances de plusieurs villes, l'ASL propose des journées sur divers thèmes liés au Léman.

- **Lausanne:** 10 juillet et 23 août. Inscriptions: www.apvrl.ch
- **Genève:** 26 juillet. Inscriptions: www.proju.ch/Passeport-Vacances
- **Vevey:** 12 juillet et 14 août. Inscriptions: www.passeportvacances.ch
- **Morges:** 18 et 25 octobre. Inscriptions: www.py-morges.ch



Les enfants découvrent des larves d'insectes, petits crustacés et mollusques se cachant sous les pierres. Photo ASL



Vous aussi, devenez bénévole et contribuez à préserver la biodiversité du Léman. Photo ASL

Halte aux Renouées

Après une courte pause hivernale, la saison d'arrachage de notre action «Halte aux Renouées» va commencer d'ici peu. En effet, pour affaiblir les plantes au maximum, mieux vaut commencer dès le début de la végétation et intervenir régulièrement jusqu'à l'automne. Toutes les forces de travail sont donc les bienvenues pour assurer une certaine régularité dans les interventions. Une forte mobilisation est donc nécessaire sur les cantons de Genève, Valais et Vaud pour renforcer nos équipes de fidèles bénévoles. Dans le canton de Vaud, des journées citoyennes sont d'ores et déjà prévues à:

- Prévèrenges, le samedi 21 avril, le matin
- Allaman samedi 28 avril, le matin
- Lausanne samedi 28 avril, l'après-midi
- Montreux et Bourg-en-Lavaux, samedi 2 juin, le matin
- Vevey, samedi 9 juin, le matin
- Morges, samedi 16 juin, le matin

Inscrivez-vous!

Autres dates et informations sur notre site www.asleman.org

N'hésitez pas à appeler le secrétariat de l'ASL pour tous compléments d'information au 41 22 736 86 20.

Suzanne Mader
infos@asl



Les inscriptions sont ouvertes

Quinze clubs de plongées, soit près de trois cent cinquante plongeurs aguerris, seront à l'œuvre pour récolter les déchets qui se trouvent au fond du lac, aidés par un millier de bénévoles à terre! Cette action citoyenne permet de soulager le Léman de 7 à 8 tonnes de déchets à chaque édition.



On trouve dans le lac de plus en plus de déchets issus de pique-niques. Photo ASL



Plus de 350 plongeurs participeront à Net'Léman. Photo Scuba Diving Villeneuve

Pour cette 9^e édition, 13 secteurs seront passés au peigne fin :

- le **samedi 26 mai 2018** : à Cologny, Bellevue, Versoix, Nyon, Saint-Prex, Bourg-en-Lavaux, Vevey, Villeneuve, Le Bouveret
- le **dimanche 27 mai 2018** : Eaux-Vives, Lausanne, Territet-sur-Montreux
- à **Evian**, Net'Léman aura exceptionnellement lieu le samedi **19 mai 2018**.
- inscription et programme détaillé sur www.netleman.ch



Changeons nos habitudes, adoptons le réutilisable! Photo reCIRCLE

Fini le jetable! Vive le réutilisable!

Si la quantité de certains déchets est en diminution, le volume de ceux issus du littering est toujours trop important. Il s'agit souvent d'emballages en plastique ou en papier, provenant des repas pris en plein air ou sur le lieu de travail. Ces emballages sont proposés par les commerçants, car ils sont peu onéreux et pratiques. Toutefois, ils prennent de la place dans les poubelles, rapidement saturées ou sont « oubliés » sur place et poussés dans le lac par le vent. Afin d'éviter la multiplication des contenants à usage unique, une solution consiste à employer des contenants réutilisables.

L'ASL, soutient les initiatives allant dans ce sens, tel que reCIRCLE qui propose des contenants réutilisables consignés pour les take-aways. Ce concept lancé en 2016



incite à renoncer à l'utilisation d'emballages jetables. Il a l'avantage de permettre au consommateur de prendre son repas dans un take-away et de rapporter sa « reBOX » plus tard dans un autre restaurant appartenant au réseau. Le système est simple et il permet de réduire drastiquement les déchets! La reBOX est produite en Suisse. Elle est hermétique et est adaptée au micro-onde et au lave-vaisselle.

Plus d'infos sur www.recircle.ch

Naviguez avec Alan Roura!

Vous rêver de naviguer sur le lac avec Alan Roura, le talentueux régatier suisse, parrain de notre action Net'Léman? Participez à notre **concours** et gagnez une sortie avec lui sur le voilier « Dernière Minute », le Luthi 990 d'Olivier Laurent.



Alan Roura, parrain de Net'Léman. Photo Christophe Breschi

Pour participer au tirage au sort, rendez-vous sur notre site netleman.ch

Repas des bénévoles et partenaires

Notre traditionnel repas de remerciements a eu lieu le jeudi 8 février à la Buvette des Bains des Pâquis. L'occasion de remercier celles et ceux qui nous aident bénévolement et nous donnent leur appui pour atteindre nos objectifs. Un moment convivial pour échanger et discuter avec vue sur le lac. Un grand merci à la Buvette des Bains des Pâquis pour son sympathique accueil légendaire, les facilités accordées et son toujours succulent plat du jour.



Convocation à l'AG

38^e assemblée générale de l'ASL

- Jeudi 3 mai 2018
- La Perle du Lac, Genève, rive droite au bord du lac
- 18 h 00: visite commentée du Musée d'histoire des sciences et de son exposition « Images de Science » avec démonstrations (places limitées)
- 19 h 30: AG au restaurant de la Perle du Lac
- 20 h 30: Cocktail dinatoire
- Pour les détails de la soirée, consultez notre site internet: www.asleman.org

La COOP soutient l'ASL



Catherine Stern, membre du CCR Coop remet le chèque à Suzanne Mader, secrétaire générale de l'ASL. Photo Lionel Flusin

Le Comité du conseil régional Coop a souhaité soutenir les actions de l'ASL en lui remettant un chèque de CHF 10'000.-. Un grand merci à la COOP et à Madame Catherine Stern, membre du comité, qui a présenté notre association au conseil régional.

Grâce aux gourdes SIG, on boit local et on minimise ses déchets

L'Eau qui coule de votre robinet est à la fois plus économique et plus écologique que l'eau en bouteille, tout en étant de très bonne qualité grâce à des contrôles réguliers.

SIG propose de très belles gourdes pour déguster l'eau du robinet où que vous soyez.

Et cerise sur le gâteau, SIG reverse tous les bénéfices de cette vente à l'ASL pour soutenir ses actions. N'hésitez pas, commandez vos gourdes à l'ASL; vous pouvez aussi les acheter dans nos bureaux.

En 2017, ce sont près de 9'000.- qui ont été reversés à l'ASL grâce à cette action. Un grand merci à SIG de son fidèle soutien et de cette excellente alternative aux bouteilles jetables!

1 Quelle place occupe l'image scientifique dans la recherche et la diffusion des connaissances? Cette exposition invite le public à suivre l'œil et la main des savants, du laboratoire à l'illustration des théories, tout en dévoilant quelques images scientifiques marquantes de l'aventure scientifique.



D'une contenance de 500 ml (à gauche), cette gourde 100% recyclable est fabriquée en France et sérigraphiée à Plan-Les-Ouates. La nouvelle version sportive (à droite), d'une contenance de 750 ml, est fabriquée en Italie et est résistante au lave-vaisselle.

A vos agendas

Journées « Eau de Genève » 5-6 mai

Lors du marathon de Genève, SIG dressera, comme chaque année, une grande tente au Jardin Anglais pour accueillir les journées « Eau de Genève ». L'ASL sera présente pour proposer au public des animations sur le thème de la préservation de l'eau.



Comme en 2017, l'ASL proposera des animations pour grands et petits. Photo ASL

Les Voiles latines à Morges 7-8 juillet

Savoyard, le port du Château de Morges est, dès le 19^e siècle et pendant de nombreuses années, un centre de transport très important du Léman. Pour faire revivre l'ambiance d'alors, une association est créée pour faire converger toutes les Voiles latines encore en fonction dans le Port du Château de Morges. Patrimoine historique et touristique, les cinq barques à voiles latines se réuniront au Port du Château pour un ballet aquatique exceptionnel. Chacune d'elles pourra être visitée à quai par le public.

Une ambiance vintage unique à laquelle l'ASL participera avec des animations.



Bulletin trimestriel de l'association pour la sauvegarde du Léman (ASL)

Numéro 107/mars 2018

Responsable de la Rédaction

Raphaëlle Juge Tél. +41 79 336 87 37
raphaelle.juge@genevedurable.ch

Secrétariat général

Suzanne Mader • Rue des Cordiers 2
CH-1207 Genève • Tél. +41 22 736 86 20
Fax +41 22 736 86 82

www.asleman.org • asl@asleman.org

Adhésion à l'ASL et dons CCP 12-15316-0

Tirage 8500 exemplaires (papier 100% recyclé)

Impression Atar Roto Presse SA, Genève

Initiatives sans pesticides

La problématique des pesticides dans les eaux est un enjeu majeur de nos sociétés. Deux initiatives en Suisse et une pétition en France abordent cette problématique.

L'initiative intitulée « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » a déjà été déposée le 28 février 2018, récoltant 113'979 signatures en quelques mois. Elle vise à réduire l'emploi de pesticides et d'antibiotiques dans l'agriculture par des mesures « de marché » qui, sans en interdire l'usage, ne permettent plus à l'Etat de subventionner les exploitations qui ont recours à ces produits. www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch/fr/

L'autre initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » veut interdire l'utilisation de pesticides de synthèse et l'importation de produits en contenant ou dont la production y a recours. Récolte des signatures en cours jusqu'au 29 mai 2018. www.future3.ch.

En France, l'association France Nature Environnement a fait paraître fin 2017 une pétition « Encore plus de pesticides dans nos cours d'eau? C'est non! ». Celle-ci propose une protection de tous les cours d'eaux par des « Zones de Non Traitement » (ZNT) de 5 m de large (arrêté ministériel). www.fne.asso.fr

L'ASL soutient ces pétitions, car elle estime qu'il faut trouver, avec les milieux concernés, le moyen de minimiser l'utilisation des pesticides et antibiotiques qui polluent nos eaux.